

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de
L' ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES IMMEUBLES DE L'ALLÉE D'ANDREZIEUX (ALIAA)
EN DATE DU 18 MARS 2019 à 20 heures 30**

Selon la feuille de présence sur laquelle sont recueillies les signatures des adhérents, il est enregistré 23 adhérents présents et 6 adhérents représentés sur un total d'adhésions de 68, soit un taux de représentation de 42.6%, le quorum statutaire étant de 16 adhérents présents et représentés.
L'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

RAPPORT MORAL

Le président, Bernard TRONC et la vice-présidente Samira HARA-BOUCLET font une présentation de l'activité et des actions réalisés durant l'année 2018, en insistant sur deux aspects sensibles :

- la sécurité des locataires dans la résidence au regard d'intrus agissant comme des squatters ou soupçonnés de se livrer au trafic de stupéfiants,
- les travaux de réhabilitation engagés par le bailleur, ICF LA SABLIERE, et les conséquences négatives sur la vie des locataires et l'atteinte à leur droit de jouissance paisible de leur logement.

Après un débat sur ces sujets, le président propose, conformément à l'ordre du jour, de soumettre ce rapport moral à l'approbation de l'assemblée.

RÉSOLUTION N° 1 – APPROBATION DU RAPPORT MORAL

L'assemblée générale ayant entendu le rapport moral présenté par le conseil d'administration conformément à l'ordre du jour est invité à se prononcer sur celui-là.

Résultat du vote :

26 votes exprimés, approbation à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Madame Séverine LEMAISTRE, trésorière, fait la présentation des comptes de l'association:

- les recettes (cotisations et dons), les dépenses (assurances, coût de tenue de compte et autres dépenses de gestion courantes),
- les avoirs de l'association

Après un débat sur ces sujets, le président propose, conformément à l'ordre du jour, de soumettre ce rapport financier à l'approbation de l'assemblée.

RÉSOLUTION N° 2 - APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

L'assemblée générale ayant entendu le rapport financier présenté par le conseil d'administration conformément à l'ordre du jour est invité à se prononcer sur celui-là.

Résultat du vote:

26 votes exprimés, approbation à l'unanimité

QUITUS DONNÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite l'assemblée à donner son quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'association au titre de l'exercice 2018, conformément à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION N° 3 – QUITUS DONNÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résultat du vote:

26 votes exprimés, 1 vote contre, 25 votes pour
Quitus est donné par l'assemblée générale

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernard TRONC informe l'assemblée générale que trois membres du conseil d'administration ont décidé de renoncer à leur mandat d'administrateur et, le cas échéant, à leur fonction et qu'ils remettent leur démission à la présente assemblée.

Il s'agit de :

- Bernard TRONC, président,
- Samira HARA-BOUCLET, vice-présidente,
- Séverine LEMAISTRE, trésorière.

Compte tenu de ces défections, Bernard TRONC invite l'assemblée générale à procéder à un profond renouvellement du conseil d'administration.

Deux membres actuels du conseil précisent qu'ils sollicitent à nouveau les suffrages des adhérents; il s'agit de Madame Yasmine KROURI, et de Monsieur Frédéric PICARD.

Par ailleurs, trois adhérents, ayant manifesté leur intention préalablement à la tenue de l'assemblée générale, se présentent comme candidats et déclinent leur pétition; il s'agit de :

- Madame Stéphanie HUDE,
- Madame Sarah SEKALY,
- Monsieur Dominique KASTEN

RÉSOLUTION N° 4 – RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale, conformément à l'ordre du jour, ayant entendu les explications sur le renoncement de certains administrateurs et accepté leur démission et ayant écouté les motivations de certains adhérents pour se porter candidats comme administrateurs, se prononce ainsi :

Résultats du vote:

26 votes exprimés, 1 vote nul

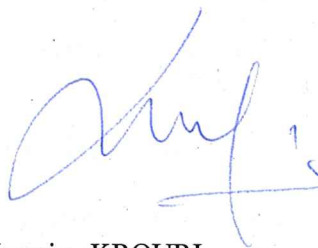
- Madame Stéphanie HUDE, 1 vote contre, 24 votes pour - élue
- Madame Sarah SEKALY, 1 vote contre, 24 votes pour - élue
- Madame Yasmine KROURI, 1 vote contre, 24 votes pour - élue
- Monsieur Dominique KASTEN, 2 votes contre, 23 votes pour - élu
- Monsieur Frédéric PICARD, 25 votes pour – élu

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Fait à Paris le 20 mars 2019, ont signé



Bernard TRONC



Yasmine KROURI